



INFO LUTTES

N°28

Montreuil, le 02 janvier 2020

TOUS EN ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ! TOUS EN GRÈVE !

Le conflit engagé le 5 décembre entre dans une nouvelle phase.

Celle-ci va être déterminante.

Nous devons gagner la grève **MAJORITAIRE** et élargir l'action.

TOUS LES CHEMINOTS doivent rejoindre le mouvement !

EMMANUEL THATCHER TOURNE EN BOUCLE !

Parler pour ne rien dire. C'est aujourd'hui la ligne de conduite retenue par le Président de la République.

Alors que, depuis un mois, la France est en crise sociale majeure, que les Français rejettent majoritairement une réforme régressive, celui-ci fait comme si de rien n'était. Ses vœux sont technocratiques, creux et inconséquents.

Les mêmes arguments qui n'ont pas convaincu depuis plusieurs semaines sont resservis.

IL FAUT DONC MAINTENIR LE CAP !



Des AG doivent se tenir partout ! Elles doivent être massives !

Organisons-nous pour démultiplier le dépôt des D21 !

Allons convaincre nos collègues de s'inscrire dans la grève comme au 1^{er} jour de l'action !

GAGNONS LA GRÈVE MAJORITAIRE !



Limoges - 31.12



Bain du nouvel an revendicatif - 01.01 - Cerbère



LA PROMOTION DU DÉSHONNEUR ?

Pendant que nous luttons avec fierté et détermination, le Président remercie ses plus fidèles militants en les décorant de la Légion d'honneur. La République selon Macron, ce sont des médailles aux amis et du mépris pour les autres !

Gilles SAVARY, rapporteur de la loi de 2014 qui a éclaté la SNCF en trois EPIC et promoteur du rapport SPINETTA « *le rapport SPINETTA ose, au gouvernement d'en faire autant !* » à l'origine de la réforme de 2018.

Laurent TREVISANI, entré à la SNCF en 1996 comme directeur financier, il a été, de 2016 jusqu'à aujourd'hui, directeur général délégué de l'EPIC SNCF et est un des acteurs principaux dans la mise en œuvre de la réforme de 2018.

Jean-François CIRELLI, président de la branche française de Black Rock, géant américain de la finance. Black Rock a été créé en 1988 et est implanté en France depuis 2006. Cette société, spécialisée dans la gestion d'actifs financiers, gère un portefeuille de 7 000 milliards de dollars dans le monde dont 2/3 (4 660 milliards) sont des fonds investis sur de l'épargne retraite.

Ces nominations sont scandaleuses et viennent renforcer notre conviction à accentuer la grève. Ça suffit !

ILS ONT ENFIN POSÉ L'ENSEIGNE



1^{ER} JANVIER 2020 : CHOISSONS NOS VŒUX ET PRENONS NOS PROPRES RÉSOLUTIONS !

Alors que le Mont-Saint-Michel s'apprête à devenir un EPIC, illustrant la conception gouvernementale du Service Public « réduite » au tourisme, parmi les changements survenus au 1^{er} janvier, l'un est majeur pour les cheminots : la disparition des 3 EPIC constituant le Groupe Public Ferroviaire au « profit » de 5 Sociétés Anonymes.

Il s'agit là des effets de la loi de 2018 portant encouragement de la mise en concurrence du ferroviaire, dans la suite de la loi de 2014 et dans le sillon du projet de mise en concurrence de notre système de retraite avec les institutions financières.

Le 1^{er} janvier 2020 marque, également, la fin du recrutement au Statut des relations collectives entre la SNCF et son personnel, et non pas « la fin du Statut », comme le clament certains médias.

Cette fin du recrutement au Statut n'a a priori, pour l'heure, pas d'incidence directe sur :

- La réglementation du travail applicable à l'ensemble des cheminots ;
- Les dispositions statutaires applicables aux cheminots du Cadre Permanent.

Concernant les cheminots contractuels, la direction a indiqué envisager l'abrogation du référentiel RHO254, pour y substituer :

- Les règlements intérieurs des SA qui définiront l'échelle des sanctions, les procédures disciplinaires, les mesures d'hygiène et de sécurité ;
- Le contrat de travail soumis aux agents qui imposera une mobilité géographique nationale et une période d'essai aussi longue que celle prévue au Statut ;
- L'accord de branche sur la classification et la rémunération qui définira les minima salariaux et les contours très flexibles des métiers.

Même si de nombreuses zones d'ombre demeurent, il est évident que la direction souhaite éliminer le caractère collectif des droits des cheminots pour mieux les remettre en cause.

La Convention Collective Nationale proposée par le patronat de la branche participe de cet objectif en constituant le socle le plus bas vers lequel amener les droits collectifs.

L'accord de branche proposé sur la classification des métiers et la rémunération fait fi des métiers de cheminots, il ne protège pas de la polyvalence accrue, il ne garantit pas la reconnaissance des diplômes et il instaure des salaires minimaux inférieurs à ceux en vigueur à la SNCF.



Cet accord est soumis à signature par l'organisation patronale, dont les membres sont à près de 90 % la SNCF et ses filiales.

Le patronat cherche à abaisser le niveau des garanties collectives afin de fragiliser les droits des cheminots. L'accord de branche moins-disant sur le temps de travail est déjà largement utilisé pour remettre en cause la réglementation du travail SNCF.

D'éventuelles signatures d'organisations syndicales sur un tel accord valideraient une nouvelle remise en cause des droits des cheminots.

Enfin, la fin du recrutement au Statut conduit à la fermeture des accès au Régime Spécial de Prévoyance et de Retraite des cheminots. La CGT revendique, au contraire, l'élargissement des droits spécifiques du régime spécial et leur financement à l'ensemble des cheminots de la branche ferroviaire.

Préserver les droits des cheminots, les améliorer, élargir l'accès du régime spécial à la branche et gagner une Convention Collective Nationale de très haut niveau est notre vœu pour 2020 !

Amplifier la mobilisation pour y parvenir est notre résolution !

INITIATIVES ET MANIFESTATIONS INTERPROFESSIONNELLES PRÉVUES DANS LES PROCHAINS JOURS (NON EXHAUSTIVES)



Intersyndicale interprofessionnelle le 3 janvier 2020

03/01/2020

UD 76 : concert de 19h à 22h à la Rotonde

UD 21 : distribution de tracts de 7h à 9h rond-point du CRI à Dijon

UD 27 : initiative intersyndicale à l'angle de la Rue Duc de Bouillon et Dr Oursel à Evreux sous la forme d'un barbecue revendicatif entre 11h30 et 14h30

UD 30 : Alès - 17h30 - départ de la bourse de travail - retraite aux flambeaux

UD 31 : action cheminote

UD 45 : Orléans - 14h00 - Place de Gaulle

UD 46 : Cahors - 14h00 - Bourse du travail - AG Educ et cheminots

UD 49 : rassemblement unitaire départemental

UD 56 : Vannes et Lorient - rassemblement et tractation - opération banderole sur ponts

UD 66 : tractage Carrefour Clairà à 10 h

UD 67 : Haguenau - 9h30 - rassemblement UL CGT devant la permanence du député LREM

Strasbourg - 14h00 - 68 route de l'hôpital - rassemblement devant la permanence du député LREM Sylvain Waserman

UD 83 : Toulon - meeting en intersyndicale avec FSU SOLIDAIRES ET FO - parvis de la gare

UD 92 : Malakoff - RDV à l'UL à 17h00 - rencontre et préparation de carte de vœux pour l'Elysée

04/01/2020

UD 10 : Saint Parres aux Tertres - 10h00-12h00 - rond-point Be Green -distribution appel à la manif du 9 janvier

Troyes - 10h00-12h00 - rond-point Mitterrand, distribution tracts appel pour le 9 janvier en intersyndicale

UD 12 : distribution de tracts au rond-point de chomette à 11h00

UD 43 : distribution de tracts au rond-point des 3 pierres entrée de la 4 voies



UD 54 : partout dans le département, tractage intersyndical aux abords des zones commerciales

UD 61 : Flers - 10h00 - sur le parking d'Intermarché en face de Leclerc

UD 66 : opération tractage péage Sud

UD 69 : manifestation 13h00 gare de Lyon - République

UD 72 : 14h00 - rassemblement devant la maison des syndicats

UD 75 : 13h00 - manifestation unitaire interprofessionnelle Paris gare de Lyon/gare de l'Est

UD 76 : 14h00 - manifestation hôtel de ville

UD 78 : UL Roissy - 09h30 réunion infos-débats sur la réforme des retraites

Les Mureaux - 10h00 - manifestation au départ du centre commercial Auchan

UD 90 : Belfort - 14h00 - rassemblement devant la préfecture et tractage rue piétonne

05/01/2020

UD 78 : Mantes la Ville : 10h00 sur le marché, RDV devant le carrefour Market

UL de la région Mantaïse - 14h00 pour des initiatives revendicatives

06/01/2020

UD 76 : ateliers SNCF de QUATRE MARES à St Etienne du Rouvray - 06h00 Rassemblement devant les portes des + action fin de matinée sur SOTTEVILLE

UD 59 : Lille - 07h00 - rond-point CABY ST André - tractage appel au 9 janvier

Mont de terre - 07h00 - tractage, appel au 9 janvier

CHUR : 06h00 - tractage, appel au 9 janvier

UD 66 : 07h30 - tractage place Catalogne

17h00 - AG des syndicats à la Garrigole

UD 87 : Limoges - 10h30 - carrefour Tourny Limoges manifestation

UD 90 : 09h00 - distribution de tracts au marché

Pour être plus fort, adhérez à la CGT !



Normandie – décembre 2019



Rennes – décembre 2019

